

Réunion conjointe AFRALO/AfrICANN de Marrakech, juin 2019

Déclaration intitulée « Faire évoluer le modèle multipartite (MSM) de l'ICANN »

Nous, membres de la communauté africaine de l'ICANN participant à la réunion politique de l'ICANN65 et présents à la réunion conjointe AFRALO/AfrICANN du mardi 25 juin 2019, avons discuté du thème suivant : « Faire évoluer le modèle multipartite (MSM) de l'ICANN ». Nous souhaiterions formuler les commentaires suivants :

L'un des objectifs stratégiques du plan stratégique de l'ICANN pour 2021-2025 est de renforcer l'efficacité du MSM de gouvernance de l'ICANN. Le MSM vise à permettre aux parties prenantes de parvenir à un accord satisfaisant chacune d'entre elles. Ainsi, l'inclusion est primordiale étant donné qu'elle permet aux différentes parties prenantes de participer au processus de prise de décision quelle que soit leur race ou leur zone géographique.

Nous estimons que, dans un environnement multipartite, toutes les pistes doivent être explorées afin d'atteindre un consensus, et les éléments suivants sont très importants pour parvenir à un MSM de l'ICANN véritablement inclusif.

1. Confiance : La confiance est un élément important dans l'optique d'arriver à un consensus. Un modèle dans lequel un segment de la communauté ou une région ne se sent pas toujours porté ou dûment pris en compte serait dépourvu de l'élément confiance et il serait donc difficile de dégager un consensus.
2. Considérations d'ordre culturel : Le monde est une communauté globale constituée de différentes cultures et de communautés diversifiées. Il est de la plus haute importance que les différences culturelles singulières soient prises en compte lors de la participation aux groupes de travail et lorsque l'on tâche de parvenir à un consensus. Le fait que certaines cultures ont des périodes festives différentes au cours desquelles la participation serait faible doit être dûment pris en compte.
3. Les réalités et défis régionaux : Le coût élevé et la mauvaise qualité de la connexion à Internet sont également une réalité dans un grand nombre de régions en développement, dont beaucoup de pays africains, qui font partie de la communauté de l'ICANN. Cela entrave considérablement notre capacité à participer efficacement à ce modèle multipartite. De même, certains pays africains ont vu leur accès à Internet censuré ou purement et simplement bloqué par les gouvernements. Par conséquent, lorsque la connexion est laborieuse, nous ratons souvent certains appels. Nous sommes parfois coupés en plein appel et avant que la connexion ne soit rétablie, une décision critique a été prise. Nous n'avons pas d'autre choix que de nous contenter d'écouter. Cette situation a des effets à long terme dans la mesure où des programmes de bourses tels que l'ATLAS III, où les participants sont tenus de prouver leur participation active au cours de l'année écoulée, constituent une double menace pour notre communauté.
4. Trouver le bon représentant de la communauté : Pour qu'un modèle multipartite soit pleinement efficace, les parties prenantes concernées doivent être représentées par une personne désignée par le groupe de parties prenantes. À l'heure actuelle, tout le monde peut prétendre représenter un groupe.

5. Représentation inadaptée : Outre le problème de connexion, un grand nombre de participants issus de pays africains ne peuvent assister aux réunions physiques en raison de demandes de visa refusées.
6. Complexité des processus d'élaboration de politiques : Les processus d'élaboration de politiques, portant notamment sur des questions d'intérêt public, doivent être simplifiés.
7. Profil démographique : Il faut veiller à l'équilibre de l'équipe de direction. Les jeunes, les femmes et les personnes handicapées doivent être pris en compte.

À notre avis, le MSM de l'ICANN est loin d'être efficace pour plusieurs raisons :

- a) Il n'y a pas de vision commune du MSM, par exemple quant au poids des parties prenantes.
- b) Le processus de prise de décision est parfois trop long, ce qui entraîne un épuisement des bénévoles. Seules les parties prenantes dont les revenus sont affectés par la décision finale restent et décident.
- c) Le système est trop complexe pour les participants, ce qui décourage les nouveaux venus à s'y engager.
- d) Manque de culture de l'intérêt public. Chaque partie prenante s'en tient à ses intérêts restreints et oublie que les statuts constitutifs de l'ICANN prévoient que l'ICANN est obligée de respecter l'intérêt public mondial.
- e) Manque de culture du compromis. Chaque partie prenante s'accroche à sa position.
- f) Manque de confiance entre les parties prenantes. On observe une tendance à négliger certains segments de la communauté tels que les utilisateurs finaux, des régions du Sud, etc. Parfois, il s'agit d'une tentative d'exercer une domination sur ces segments de la communauté. Cela mène à la destruction de tout type de confiance.
- g) La représentation individuelle ne reflète pas l'esprit du MSM. Donner une voix à toute personne souhaitant s'exprimer en son nom propre ne mettrait pas les intérêts de toutes les parties prenantes sur un pied d'égalité.
- h) Une poignée de personnes continuent de diriger leurs groupes de parties prenantes en passant d'un poste à un autre, présidant plusieurs actions en même temps. Ils dominent la communauté.

Afin d'améliorer le MSM de l'ICANN, nous pensons que plusieurs choses doivent changer :

- a) Le MSM doit être clairement défini en tant que système de gouvernance où l'ensemble des parties prenantes, à armes égales, avec leurs différents intérêts légitimes, débattent des questions et prennent des décisions de préférence par consensus au sein des parties prenantes ou par vote dans les cas extrêmes où il est impossible de parvenir à un consensus.
- b) Dans tous les groupes de travail, l'ensemble des parties prenantes doivent être autorisées à être représentées si elles le souhaitent.
- c) Dans les groupes de travail où plusieurs parties prenantes sont représentées, un consensus doit être atteint entre les parties prenantes, et non entre les personnes participant au groupe de travail.

- d) Les conflits d'intérêts doivent être clairement reconnus au sein des groupes de travail et pris au sérieux.
- e) Toute décision émanant d'une structure de l'ICANN (SO, AC, Conseil d'administration, groupe de travail, etc.) doit tenir dûment compte de l'intérêt public mondial.
- f) À des fins d'inclusion, les présidents des SO/AC doivent être issus, en alternance, de toutes les régions pour un mandat fixe de deux ans.
- g) Doit exister une limitation claire et stricte de la durée des mandats pour tous les postes existant au sein de l'ICANN (par exemple 2 fois pendant 2 ans), après quoi la personne ne devrait plus assumer de rôle de direction ou de représentation pendant au moins 2 ans afin de permettre à la nouvelle direction d'exercer ses fonctions sans influence ou domination.

Nous formulons ces recommandations car selon nous, priorité devrait être donnée aux problèmes d'ordre structurel afin de renforcer l'efficacité du modèle tout en tenant compte d'autres questions. Nous reconnaissons également que certaines des questions soulevées dans cette déclaration pourraient être considérées comme dépassant les consultations actuelles relatives au MSM. Toutefois, nous estimons que cela pourrait servir de déclencheur à un examen plus complet.

Merci !